

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Dimethyl sulfoxide

FDS-nombre : 000000020242

Type de produit : Substance

Remarques : Document conformément à l'Art. 32 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : diméthylsulfoxyde

No.-CAS : 67-68-5

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119431362-50

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH Wunstorfer Straße 40 30926 Seelze Allemagne	Honeywell International, Inc. 115 Tabor Road Morris Plains, NJ 07950-2546 USA
Téléphone	: (49) 5137-999 0	
Téléfax	: (49) 5137-999 123	
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:	: PMTEU Product Stewardship: SafetyDataSheet@Honeywell.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019

basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Conseils de prudence : P280

Porter des gants de protection/ un
équipement de protection des yeux/ du
visage.

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.3. Autres dangers

Peut être absorbé par la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
diméthylsulfoxyde	67-68-5 01-2119431362-50 200-664-3		100 %	N.C.*

N.C.* - Pas de substance dangereuse - pour information seulement

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Oxydes de soufre

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019

Conserver le récipient bien fermé. Aspiration sur le site indispensable.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Ce produit est inflammable mais ne s'enflamme pas facilement. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Mesures d'hygiène:

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver sous couverture d'azote.

Précautions pour le stockage en commun:

Ne pas stocker en commun avec: Oxydants forts Acides forts

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
diméthylsulfoxyde	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		484 mg/m3	Inhalation	
diméthylsulfoxyde	Travailleurs / Long terme - effets locaux		265 mg/m3	Inhalation	
diméthylsulfoxyde	Travailleurs / Long terme - effets		200mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019

	systémiques				
diméthylsulfoxyde	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		120 mg/m3	Inhalation	
diméthylsulfoxyde	Consommateurs / Long terme - effets locaux		47 mg/m3	Inhalation	
diméthylsulfoxyde	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		100mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
diméthylsulfoxyde	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		60mg/kg bw/d	Ingestion	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
diméthylsulfoxyde	Eau douce: 17 mg/l	Assessment factor: 1000
diméthylsulfoxyde	Eau de mer: 1,7 mg/l	Assessment factor: 10000
diméthylsulfoxyde	Station de traitement des eaux usées: 11 mg/l	
diméthylsulfoxyde	Sédiment d'eau douce: 13,4 mg/kg dw	
diméthylsulfoxyde	Sol: 3,02 mg/kg dw	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 1 mm

Combi-Latex 395

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: caractéristique
poids moléculaire	: 78,13 g/mol
Point de congélation/de figeage	: 18,5 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 189 °C

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019

Point d'éclair	: 87 °C Méthode: coupelle fermée
Température d'inflammation	: env. 300 °C
Température d'auto-inflammabilité	: env. 300 °C
Limite d'explosivité, inférieure	: 2,6 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	: 28,5 % (v)
Pression de vapeur	: 0,56 hPa à 20 °C
Pression de vapeur	: 4 hPa à 50 °C
Pression de vapeur	: 20 hPa à 80 °C
Pression de vapeur	: 49 hPa à 100 °C
Densité	: 1,104 g/cm ³ à 20 °C
Viscosité, dynamique	: 2,14 mPa.s à 20 °C
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
pH	: Non applicable
Hydrosolubilité	: complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Soluble dans la plupart des solvants organiques
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow -1,35
Densité de vapeur relative	: 2,7
Taux d'évaporation	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019

Produit hygroscopique.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

> 190 °C

Décomposition lente possible.

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts et oxydants forts

Composés halogénés

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de soufre

Oxydes de carbone

formaldéhyde

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

Espèce: Rat

Valeur: 28.500 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 40.000 mg/kg

Méthode: Pas d'information disponible.

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019

Toxicité aiguë par inhalation:

CL0

Espèce: Rat

Valeur: > 5,33 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 403

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère de la peau

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux

Méthode: OCDE Ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

Danger par aspiration:

donnée non disponible

Autres informations:

Expérience en usine : le produit est irritant pour les yeux, la peau et les muqueuses.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)

Valeur: > 25.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50

Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)

Valeur: 17.000 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019

Toxicité pour les microorganismes:

CE50

Espèce: boue activée

Valeur: 10 - 100 mg/l

Durée d'exposition: 30 min

Méthode: ISO 8192

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Espèce: Daphnia magna

Valeur: 24.600 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Biodégradation: 31 %

Durée d'exposition: 28 jr

Résultat: Difficilement biodégradable.

Méthode: OCDE 301 D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE		Non applicable

Base	Valeur	Remarques
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1\%$ (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone	Pays	Numéro de téléphone
------	---------------------	------	---------------------

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019

Autriche	+4314064343	Liechtenstein	+41 442515151
Belgique	070 245245	Lituanie	+370532362052
Bulgarie	(+35929154233	Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Croatie	(+3851)23-48-342	Malta	+356 2395 2000
Chypre	+357 2240 5611	Pays-Bas	030-2748888
République Tchèque	+420224919293; +420224915402	Norvège	22591300
Danemark	82121212	Pologne	+48 42 25 38 400
Estonie	16662; (+372)6269390	Portugal	808250143
Finlande	9471977	Roumanie	+40 21 318 3606
France	+33(0)145425959	Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Grèce	+30 210 779 3777	Slovénie	+386 1 400 6051
Hongrie	(+36-80)201-199	Espagne	+34915620420
Islande	5432222	Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Irlande	+353(1)8092166	Suisse	145
Italie	+39 0649906140	Royaume Uni	(+44) 844 892 0111
Allemagne	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
	Munich : 089/19240		
Lettonie	+37167042473		

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances
(LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative and toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

Dimethyl sulfoxide

34943-1L

Version 1.2

Date de révision
05.07.2019
